

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19.02.2024

ID : 011-211104088-20240206-4862024-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE VERZEILLE 486/2024**

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Vote par procuration : 01

Nombre de membres présents : 10

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Laurence MAURI, Pierre-Jean VILASI, Jacky CROIBIER, Rachel RIVAL, Mohamed SABRI.

Absents excusés : Cynthia COURRIEU, Martine LARREGOLA (procuration Christian AUDIER)

Secrétaire de Séance : Pierre-Jean VILASI.

Le six février deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire.

OBJET : Modification du tarif de la location des gîtes du CCAS.

Monsieur le Maire expose que les gîtes communaux de la CCAS entraînent des frais pour la commune, car certains petits équipements tels que machine à laver, plaque de cuisson, four micro-onde ont été remplacés.

Il rappelle que l'année dernière la climatisation réversibles a été installée dans tous les gîtes.

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur une augmentation éventuelle, le montant actuel étant de 75€ le weekend et 150€ la semaine.

LE CONSEIL OÛI CET EXPOSÉ ET APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

- **DÉCIDE** de porter le prix de la location au weekend des gîtes communaux du CCAS à la somme de 100€.
- **DÉCIDE** de porter le prix de la location à la semaine des gîtes communaux du CCAS à la somme de 250€.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS PAR LES MEMBRES PRESENTS QUI ONT SIGNE AU REGISTRE

En mairie le 06/02/2024

Le Maire, Christian AUDIER

